**CAHIER DES CHARGES**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la mission | **Étude sur l’innovation verte en Tunisie**  |
| Bénéficiaire(s) | **Projet Innov’i-EU4Innovation** |
| Pays | **Tunisie**  |
| Durée totale des jours prévus | **5 mois**  |

1. **Contexte et justification du besoin**

Innov’i – EU4Innovation est un projet d’appui au renforcement de l’écosystème de l’entrepreneuriat et de l’innovation en Tunisie, financé par l’Union européenne et mis en œuvre par Expertise France. Il s’inscrit dans un contexte d'émergence d’une tendance à l’entrepreneuriat innovant favorisé par la mise en place par le gouvernement tunisien d’un cadre juridique dédié à travers le Startup Act en 2018. Cette loi ambitionne de faire de la Tunisie une destination régionale privilégiée et un site national attractif pour la création de startups. En ce sens, le programme accompagne les initiatives portées par les acteurs de la société civile ainsi que les partenariats publics / privés, tout en promouvant la mise en place d'un environnement des affaires favorable. Il intervient sur trois axes :

• le renforcement de l’écosystème de l’innovation et de l’entrepreneuriat ;

• la mise en place d’un cadre réglementaire et de financement propice à l’entrepreneuriat innovant et aux startups ;

• la valorisation de l’écosystème de l’innovation et de l’entrepreneuriat.

Depuis sa mise en place en 2018, le programme a soutenu financièrement 25 structures d’accompagnement à hauteur de 7M d’euros qui accompagnent plus de 200 porteurs de projets, dans 21 gouvernorats Tunisiens.

Aujourd’hui, Expertise France cherche à étendre ses actions au domaine du développement durable, crucial dans un contexte écologique menaçant marqué par un déficit énergétique croissant en Tunisie. En effet, le pays fait face à trois enjeux majeurs : la surexploitation des ressources, des nuisances générées par les divers types de rejets polluants et un très faible taux de recouvrement des déchets.

Ainsi, la transition vers une économie verte, définie par le PNUE (2011) comme toute « activité économique qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l’équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources » apparaît comme solution efficace aux défis à la fois environnementaux, économiques et sociaux du pays.

En ce sens, la structuration et le développement d’une filière de l’éco-innovation ou innovation verte[[1]](#footnote-1) favorable au développement durable revêt une importance indéniable pour parvenir à développer l’économie verte et bleue : «*conjugué à l’innovation, le virage écologique peut être un facteur durable de croissance économique*»[[2]](#footnote-2). En effet, l’adoption de technologies, produits, procédés et méthodes innovants permettant de réduire l’impact sur l’environnement contribue à améliorer l’efficience de la gestion des ressources et tendre vers une croissance verte et durable.

Dans cette optique, des études présentent le secteur privé comme un acteur clé ayant un rôle crucial à jouer dans la stimulation de l’innovation verte dans les pays en développement, nécessitant ainsi des cadres propices à la mobilisation de l’investissement privé pour l’innovation.

C’est dans ce cadre que s’inscrit cette mission, qui vise à apprécier l’état de l’innovation verte du secteur privé en Tunisie et évaluer son potentiel de développement.

1. **Objectifs et résultats poursuivis**
	1. **Objectif général**

L’objet de cette étude est de réaliser un rapport analytique et détaillé sur le niveau et la capacité d’innovation verte des entreprises en Tunisie, présentant ses principaux enjeux et ses perspectives globales à l’échelle nationale et internationale.

* 1. **Portée de l’étude**

La présente étude se concentrera sur deux cibles (1) les éco-entreprises, dont la finalité est la protection de l’environnement et/ou des ressources naturelles, et proposant des éco-services et des éco-produits à destination des citoyens, entreprises et du gouvernement, y compris les services pouvant avoir un impact sur la sensibilité environnementale des citoyens et (2) les entreprises traditionnelles ayant des programmes de développement axés vers l’innovation verte. Les entreprises du digital proposant des services liés au développement durable seront aussi comprises.

L’ensemble des catégories d’entreprises est ciblé : TPE, startup, PME, ETI, grand groupe (au sens de la classification tunisienne).

* 1. **Objectifs spécifiques**

Plus précisément, l'analyse permettra d’apporter de nouvelles connaissances sur les éléments suivants :

1. **Bref contexte**

(i) Définitions et principes des mots clefs (économie verte, innovation verte, développement durable, greentech, économie bleue…) et leur application dans le contexte tunisien.

(ii) Évolution du développement durable et de la croissance verte en Tunisie.

1. **État des lieux du tissu de l’économie verte et bleue en Tunisie, en particulier des éco-activités, comprenant une analyse qualitative et quantitative sur les éléments suivants**

(i) Identification, analyse et présentation des marchés « verts » et « bleus » le long des chaînes de valeur des filières écoresponsables.
(ii) Analyse des types et des tailles des éco-entreprises existantes (TPE, PME, startup, ETI, grand groupe, à portée nationale/internationale, activités on shore/offshore etc.).
(iii) Examen des opportunités qui favorisent et des défis qui entravent l’essor des éco-activités, et de leurs avantages comparatifs sur les marchés internes et externes.

1. **Analyse de la capacité d’innovation verte des entreprises**(i) Cadre réglementaire et normatif de l’innovation en Tunisie.
(ii) Cadre réglementaire et normatif environnemental en Tunisie.
(iii) Opportunité d’investissement : mesures incitatives gouvernementales et privées, investisseurs locaux et internationaux.
(iv) Assistance technique et financière : recensement des structures d’accompagnement et des programmes liés au développement d’éco-entreprises et projets touchant à l’environnement et l’innovation (type de structures et programmes, taille, bailleur, montants, et durée).
(v) Comparaison avec des pays ayant un profil similaire à la Tunisie : identification des enseignements qui peuvent être tirés dans le domaine de l’innovation verte dans une zone similaire.
2. **Evaluation qualitative de l’intention d’innovation : analyse basée sur des données primaires générées par le biais d'une enquête que le prestataire conduira dans le pays**(i) Analyse de la velléité d’innovation verte des entreprises
(ii) Analyse des besoins de financement et d’investissement
(iii) Analyse des secteurs prioritaires et moteurs de l’innovation verte
(iv) Analyse des défis majeurs soulevés par les entreprises
3. **Focus sur la Greentech**(i)Niveau de développement et types d’entreprises
(ii) Niveau et types d’innovation
(iii) Avantages comparatifs et défis majeurs

* 1. **Résultat à atteindre**

Le résultat final de la mission sera la production d’une étude détaillée et analytique sur le niveau de l’innovation verte en Tunisie sous forme d’un rapport, répondant aux objectifs définis ci-dessus.

1. **Description de la mission**
	1. **Activités prévues**

Une réunion de cadrage entre le prestataire et les équipes du projet Innov’i-EU4Innovation sera organisée en début de mission pour la planification de l’étude.

Les échéances de chaque livrable sont développées ci-dessous (*voir : 2) Livrables attendus*) et le prestataire devra nous livrer une pré-étude finale à un mois de la fin de la mission.

Le nombre total de jours travaillés par les experts pour la mission (h/j) doit être proposé par le prestataire et fera partie des critères d’évaluation.

* 1. **Livrables attendus**

|  |  |
| --- | --- |
| Livrables | Date de livraison |
| 1. Soumission d’un rapport de démarrage avec la conceptualisation de la mission, la méthodologie, la collecte et l'analyse de données secondaires, le questionnaires pour la collecte des données primaires
 | T0 + 2 semaines  |
| 1. Bref contexte
 | T0 + 2 mois  |
| 1. État des lieux du tissu de l’économie verte et bleue en Tunisie
 | T0 + 2 mois  |
| 1. Analyse de la capacité d’innovation des éco-entreprises
 | T0 + 2 mois  |
| 1. Analyse du secteur de la Greentech
 | T0 + 4 mois |
| 1. Evaluation qualitative de l’intention d’innovation
 | T0 + 4 mois  |
| 1. Présentation de la pré-étude finale pour discussion et questions, et révisions sur la base des commentaires et des contributions fournies
 | T0 + 4 mois |
| 1. Etude finale
 | T0 + 5 mois |

* 1. **Coordination**

Le prestataire désignera un interlocuteur unique pour la mise en œuvre de projet.

Amance BUSTREAU, du département Gouvernance Économique et Financière, projet Innov’i-EU4 Innovation, sera l’interlocutrice unique du prestataire pour Expertise France.

Courriel : amance.bustreau@expertisefrance.fr

Une réunion de lancement se tiendra 15 jours après la notification du contrat.

Une coordination étroite avec les équipes du projet Innov’i-EU4Innovation, devra impérativement être mise en place dès la préparation des missions et jusqu’à leur finalisation. En outre, des échanges réguliers seront à prévoir sur l’état d’avancement des missions et éventuellement les difficultés rencontrées.

1. **Lieu, Durée et Modalités d’exécution**
	1. **Période de mise en œuvre :**  5 mois
	2. **Date de démarrage :** Juin
	3. **Date de fin :** Au plus tard au 30 novembre 2022
2. **Expertise et profil demandés**
	1. **Nombre d’experts par mission :** Au minimum 2. La mission pourra être réalisée par deux experts indépendants associés, un coordinateur devant être désigné. Les tâches réalisées par chaque expert devront être précisées.
	2. **Profil des experts désignés en charge de l’exécution du contrat**
3. Qualifications et compétences :
* Titulaire d’un diplôme universitaire de niveau master en analyse économique de politiques publiques, économie, économie de la production, économie du développement, gestion de l’environnement et des ressources naturelles ou dans une discipline apparentée.
* Excellentes qualités /capacités :
	+ d’analyse économique et étude d’impact
	+ de travail en équipe et relationnel
	+ de transmission des savoirs
	+ de synthèse et de rédaction
	+ d’analyse et résolution des problèmes
	+ de prise de décision et d’initiative
* Excellente maîtrise du français (écrit / oral)
* Une connaissance de l’arabe serait un plus
1. Expérience professionnelle (combinée des experts désignés)
* Expérience professionnelle d’au moins 10 ans dans le domaine de l’étude économique, de l’étude d’impact environnemental, de l’analyse des politiques publiques, de la coopération internationale, de l’économie ou tout autre domaine pertinent.
Une expérience de recherche/travaux analytiques sur l’économie ou la croissance verte en Afrique est hautement souhaitable.
* Expérience professionnelle d’au moins 10 ans en lien avec les pays en développement, avec la Tunisie serait un plus.
* Expertise dans le domaine juridique et bonne connaissance des institutions.
* Forte connaissance et expérience dans le domaine de l’innovation
* Forte connaissance et expérience dans le domaine de l’économie verte et la transition écologique aux niveaux national, sous régional ou régional en Afrique.
* Bonne maîtrise et compréhension des enjeux et opportunités liés au développement et la croissance du secteur privé
1. **Informations pratiques**

Se référer à la lettre de consultation pour les informations pratiques.

1. L’OCDE définit l’innovation « verte » comme « toute innovation qui favorise le développement économique et humain en s’assurant que les ressources naturelles continuent de produire ce dont nous avons besoin pour notre bien-être ». [↑](#footnote-ref-1)
2. Une croissance verte inclusive pour l’avenir que nous voulons, OCDE, 2012. [↑](#footnote-ref-2)